



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique à l'égard des handicapés

Question écrite n° 107191

Texte de la question

M. Alain Marty souhaite appeler l'attention de M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille sur les recommandations exprimées dans le rapport intitulé : « Une longévité accrue pour les personnes handicapées vieillissantes - un défi pour leur prise en charge ». En effet, compte tenu de l'évolution des techniques et du vieillissement de la population, le rapport recommande d'encourager les rapprochements et de favoriser des travaux communs entre les maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) et les centres locaux d'information et de coordination (CLIC). Il suggère également de favoriser les rapprochements entre les équipes d'évaluation, c'est-à-dire les équipes médico-sociales pour l'évaluation de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) et les équipes pluridisciplinaires pour l'évaluation de la compensation du handicap. Il le remercie de bien vouloir lui indiquer les intentions du Gouvernement à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Alain Marty](#)

Circonscription : Moselle (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 107191

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 17 octobre 2006, page 10785